



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

incapables majeurs

Question écrite n° 121725

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les recommandations exprimées par le Conseil économique et social au sujet du projet de réforme des tutelles, dans son rapport intitulé : « Réformer les tutelles ». Il est notamment recommandé d'aménager le volet financier, en réévaluant le calcul de l'abattement budgétaire pour les majeurs en établissement. À cet effet, le rapport préconise de réévaluer le coefficient fixé actuellement à 0,4 %, en tenant compte des coûts réels supportés par les établissements. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121725

Rubrique : Déchéances et incapacités

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3249